



Ecole Pierre et Marie Curie
236 route de Vars
16160 Gond-Pontouvre
☎ : 05 45 68 75 99
✉ : ce.0160250k@ac-poitiers.fr

Gond-Pontouvre le
20/11/20

Objet : Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} Trimestre 2020/2021
Mardi 10 novembre 2020 à 18 heures

Présents :

Mesdames Bouteiller, Fournié, Ménard, Pichon et Monsieur Urty pour les parents d'élèves,
M. Magnanon, Mme Brunet représentants de la municipalité,
Mesdames Bâcle-Gentil, Cheminaud, Gorce, Lecourt, Rossignol, Volpi, enseignantes,
Monsieur Dupeyrat Jean, Directeur de l'école,
Monsieur Desvages, DDEN

Excusée : Madame Etcheverry Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Biard, représentante des
parents d'élèves, Mme Bossant, enseignante
Le secrétariat est assuré par Mme Rossignol

La séance est ouverte à 18h05.

Monsieur le Directeur remercie les membres du conseil de leur présence.

ORDRE DU JOUR :

En préambule, le Directeur évoque l'assassinat de Samuel Paty et l'émoi provoqué dans la communauté éducative.

1- Présentation et rôle du conseil d'école :

- Mr Dupeyrat rappelle la composition du Conseil d'école et en présente les membres. Il indique les compétences et domaines d'action du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la0 partie pédagogique du projet d'école.
- en fonction de ces éléments, **adopte le projet d'école.**
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc prévues par l'article L.216-1
- et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article L.401-4
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires.

2- Point sur les effectifs de l'école :

Effectifs pour la rentrée :

Année 2020-2021

CP : 22
CE1 : 14
CE2 : 27

Année 2021-2022

CP : 24
CE1 : 22
CE2: 14

CM1 : 27
CM2 : 34
Total: 2020-2021 = 124

CM1 : 27
CM2 : 27 dont ULIS : 12
2021-2022 = 114

Les enfants d'ULIS sont maintenant rattachés administrativement à la classe de leur classe d'âge mais ils peuvent aller travailler dans une autre classe selon leur Projet Personnalisé de Scolarisation

M. Dupeyrat explique que les prévisions doivent être données le 13 novembre 2020. Il craint que l'ouverture de la classe obtenue cette année ne soit remise en cause. La directrice académique, venue à l'école en octobre 2020, a été sensibilisée par M. Dupeyrat aux particularités de notre école (ULIS, logements en cours de construction dans le lotissement des Sablons derrière l'école). M. Magnanon ajoute que de nouvelles parcelles vont être prochainement en chantier. La livraison de la première tranche était initialement prévue pour le premier semestre 2021. Avec les confinements, le chantier a pris du retard. On peut envisager l'arrivée des premiers locataires fin 2021 et courant 2022.

3- Modification et adoption du règlement intérieur :

Le document est modifié au fur et à mesure de sa lecture (actualisation des noms des enseignants)
Il est rappelé que pour tout objet de valeur, les enseignants dégagent leur responsabilité en cas de perte, de bris ou de vol.

Il en est de même pour les cartes de type « Pokémon » et autres qui sont difficilement gérables, car cela entraîne des histoires entre les enfants. L'interdiction est maintenue.

Après relecture collective, le règlement intérieur est approuvé et adopté à l'unanimité par le Conseil d'école.

4- Bilan des exercices PPMS :

- Le premier exercice incendie de l'année a eu lieu le 21 septembre 2020 sous une pluie fine. Le temps d'évacuation a été rapide. Les Ulis ont été comptabilisés dans leur classe d'inclusion. Pour cette première alerte annoncée, aucun observateur n'avait été invité. Pour le prochain exercice, il sera fait appel aux membres du conseil pour observer le déroulement de l'exercice.
- Une alarme n'a pas déclenché la sirène. Les électriciens, présents sur place, sont intervenus rapidement pour réparer ce problème. Ce dispositif est maîtrisé par l'ensemble des enseignants et bien compris par les élèves.
- Exercice attentat-intrusion : Il a eu lieu le jeudi 15 octobre en fin de matinée. Un scénario a été mis en place. Mme Rossignol a déclenché l'alerte.
- Le dispositif prévu vise à protéger les enfants en les cachant dans l'école, puis éventuellement à fuir une fois le danger localisé.
- La difficulté réside dans le système d'alerte qui doit rester discret.
- Bilan : La mise à l'abri a été respectée, les enfants n'ont pas réagi aux bruits extérieurs. Ils n'étaient pas visibles de l'extérieur et les portes des bâtiments étaient toutes fermées.
- L'ordre d'évacuation donné par le directeur a été suivi et l'évacuation s'est déroulée dans de bonnes conditions.
- Un exercice confinement sera prévu dans l'année. Comme pour l'exercice Incendie, M. Dupeyrat souhaiterait que lors de prochains exercices, il y ait des observateurs.

Monsieur Dupeyrat rappelle aux élus, les 3 plans du PPMS : Incendie, Attentat/Intrusion et confinement, chacun possédant son propre signal d'alarme et ses lieux de repli.

5- Bilan financier de la coopérative scolaire :

En 2019/2020 la coopérative a « brassé » moins d'argent, du fait du Covid et de la période du confinement et du fait qu'il n'y avait pas de classes transplantées.

La coopérative est affiliée à l'OCCE qui vérifie la comptabilité.

La coopérative a permis :

- divers achats : jeux de cour, achat d'albums, ingrédients pour ateliers cuisine, matériaux projet arts visuels
- goûter de Noël...
- le paiement des licences USEP, OCCE
- des visites
- des spectacles (« École et cinéma »)

Les recettes principales ont été la subvention de l'association de parents d'élèves et les cotisations volontaires des parents.

Cotisation proposée pour l'année : 15€ pour l'année, 20€ par famille

Mme Gorce présente le livre des comptes ainsi que l'ensemble des pièces comptables.

Total des charges : 2243,68€

Total des produits : 2680€

Résultat année 2019-2020 : +436,35€

6- Médiation scolaire :

Un partenariat avec **Oméga** a été retenu l'an passé par la Municipalité.

Cet organisme prévoyait une formation pour le personnel communal et les enseignants afin de mieux gérer les conflits entre enfants et avec les parents. Madame L'inspectrice de l'Éducation Nationale est informée et satisfaite de cette volonté d'action.

L'épidémie de la Covid 19 a interrompu ce projet en 2020.

Cette année, des contacts ont été repris entre la municipalité, Oméga et Mme l'Inspectrice.

M. Magnanon explique les difficultés d'organisation de ces formations. Les moyens de remplacement pour les enseignants ne permettent pas d'organiser la formation comme le prévoyait M. Lambert d'Oméga. Donc la formation des enseignants devra être aménagée et réduite.

Ce projet s'inscrit dans le temps, puisqu'il prévoit de former les adultes qui interviennent sur l'école, mais aussi les enfants.

7- Projets 2020/2021 :

Avec le Covid, peu de visibilité...

- Classes transplantées prévues en janvier pour les CE2 à Saint-Lary et en mai pour les CE1.
- Jardinage (CM2) avec les jardins familiaux de Gond-Pontouvre
- Patrimoine : Le tour de France des ULIS avec « Pays d'art et d'histoire » du Grand-Angoulême
- USEP : Les rencontres sont pour l'instant suspendues.
- Les cycles sport sont maintenus (tennis de table, handball, natation)
- Nature : Projet Changement climatique et habitat pour les CM1-CM2 avec Charente nature et le Grand-Angoulême
- Ecole et cinéma : Arrêt du dispositif pour l'instant

Questions diverses :

- Protocole sanitaire : Présentation des modifications mises en place le 9 novembre 2020 : Aménagements des horaires de garderie, de l'entrée...port du masque pour les élèves

Le protocole sera diffusé sur le site de l'école

- La mairie va distribuer prochainement 4 masques en tissu par enfant afin que le coût pour les familles soit moindre.
- Nouvelle tarification du péri-scolaire (garderie et restauration) :

Une nouvelle tarification sociale a été mise en place par la municipalité en fonction du quotient familial. Les moyens de paiement ont été modifiés (prélèvement, virement, en numéraires...). Ce n'est plus la mairie qui édite les factures mais la trésorerie générale.

- Rythmes scolaires : La mairie va envoyer prochainement aux familles une enquête sur les rythmes scolaires (l'organisation de la semaine est en effet à renouveler tous les 3 ans). Nous arrivons à la fin de la période (2014-2017, 2017-2020...). Lors du 2^{ème} conseil d'école, les résultats de cette enquête seront connus et permettront de débattre et

d'éventuellement modifier les rythmes scolaires si nécessaire. M Magnanon énonce la volonté de la mairie de suivre les souhaits de la majorité des parents. Un parent d'élève demande si les parents peuvent participer à l'élaboration du questionnaire. M. Magnanon dit que les questions seront assez simples et binaires.

- Éco-responsabilité à l'école : Mme Ménard aimerait proposer des projets en rapport avec le développement durable : déplacement domicile-école parexemple, favoriser les déplacements en vélo, faire une fête d'école éco-responsable ou zéro déchets, développer la consommation responsable, la solidarité... Une discussion s'ensuit autour de projets possibles. Cette discussion pourrait être poursuivie avec l'Association des parents d'élèves

Date du prochain conseil d'école : Mardi 16 mars 2021 à 18h.

Diffusion du compte-rendu du conseil d'école : il sera affiché à l'entrée de l'école, et sur le site de l'école. Une note informera les parents que ce document est à leur disposition sur simple demande auprès des enseignants.

Monsieur Dupeyrat remercie les membres.
La séance est levée à 20h30.

Le Directeur,

La secrétaire de séance,

<https://mensuel.framapad.org/p/1cit42vmov-9k29?lang=fr>